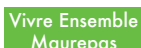


ACTES DE LA RENCONTRE DU 1^{er} JUILLET 2014

LE SOUTIEN AUX INITIATIVES D'HABITANTS

État des lieux et perspectives



Sommaire

01	Pourquoi cette rencontre ? Ses objectifs	p. 3
02	Pourquoi une entrée "initiatives" et de quelles initiatives s'agit-il ?	p. 4
03	Les modalités d'organisation des collectifs et associations d'habitants	p. 4
04	Réalités et questionnements sur le lien avec les professionnels et les institutions	p. 5
05	Des initiatives citoyennes interrogent, et parfois mettent en difficulté les pratiques professionnelles ou institutionnelles	p. 6
06	Initiatives d'habitants et démocratie participative	p. 7
07	Synthèse des préconisations	p. 8
	Des pistes opérationnelles	
08	Participation et initiatives d'habitants : Un changement de doctrine	p. 10
	Intervention de Catherine FORET <i>Sociologue (FRV100, agence de sciences sociales appliquées, Lyon)</i>	
	Liste des participants	p. 13
	Rappel du déroulé de la rencontre	p. 14

Ce document constitue une restitution de la démarche, le compte rendu de la rencontre du 1^{er} juillet, et la formalisation de quelques préconisations et pistes de travail opérationnelles qui ont été proposées par les participants, au sein du groupe préparatoire, lors des entretiens et lors des ateliers.

Les personnes suivantes ont participé aux travaux du groupe préparatoire de janvier à mai 2014 :

Isabelle Martinez, Ville de Cesson Sévigné - **Gwen Hamdi**, CRIJ - **Nathalie Corlay**, Neotoa - **Aurélie Gillot**, Néotoa - **Céline Bouchareb**, CCAS de Bruz - **Marie-Laure Bourgouin**, Ville de Bruz - **Thibault Kantor**, L'Escale Bruz - **Chantal Parent**, Politique de la Ville/Maurepas - **Catherine Groisard**, Ville de Rennes/DVAJ - **Laetitia Hervet**, Politique de la Ville/Blosne - **Robert Hirwa**, USH Rennes - **Anne Chemier**, USH Rennes, politiques urbaines et sociales - **Erell Géré Baril**, Pôle solidarité Ville de Saint-Jacques - **Jean-Marie Michel**, Maison des Squares - **Marick Lemoine**, Archipel Habitat - **Mathieu Milan**, Espacil - **Sarah Brault**, AFEV - **Amélie Trappler**, ARCS - **Gabriel Séné**, Bénévole Centre Social Cleunay - ARCS - **Karima Daryf**, Association Avenir - **Jack Ratieuville**, Collectif Vivre ensemble à Maurepas - **Pascale Ogier**, Collectif Vivre ensemble à Maurepas - **Catherine Rigoreau**, Collectif d'échanges services et savoirs Maurepas - **Hélène Godet**, CPB Blosne - **Raphaël Mady**, BUG/CRVA - **Claire Bizien**, BUG/CRVA - **Chantale Lecomte**, Collectif Carélie - **Emilie Leblond-Masclat**, Ville de Rennes/DQSO, **Laurence Arenou**, Rennes Métropole - **Laure Gehant**, Rennes Métropole - **Anaëlle Le Turnier**, Ville de Rennes/DQO - **Chantal Allain**, Ville de Rennes - **Rozenn Merrien**, APRAS - **Aurégan Guillou**, APRAS - **Christophe Béchet**, APRAS.

Des échanges avec la chaire jeunesse qui travaille sur ce thème du point de vue de la jeunesse ont également eu lieu.

01

Pourquoi cette rencontre ? Ses objectifs

Des initiatives d'habitants émergent toute l'année dans les communes sans nécessairement passer par une sollicitation particulière de la part des professionnels ou des responsables politiques. Leur soutien et les conditions de leur émergence font aujourd'hui l'objet d'une réflexion à Rennes pour les raisons suivantes, qui ont conduit le conseil d'administration de l'APRAS à valider le principe d'organisation de cette matinée de travail

- Des constats partagés sur les difficultés rencontrées par des groupes d'habitants souhaitant proposer des activités, des temps conviviaux, ou interpeller les responsables politiques ou institutionnels.
- Des questions autour des postures des professionnels ou des institutions lorsqu'ils sont sollicités pour un soutien.
- Un souhait exprimé des financeurs des fonds d'aide à ces initiatives d'une meilleure visibilité et complémentarité des ressources financières.
- L'enjeu du développement des initiatives d'habitants au regard de la plus-value identifiée en terme de création de lien social dans la ville.
- Le lien avec les démarches autour de la participation des habitants et de démocratie participative dans la conception et la mise en œuvre de politiques publiques. Elles sont aujourd'hui relancées par les dispositions des nouveaux contrats de ville, qui devront faire l'objet d'un échange avec les citoyens selon des modalités qui sont à définir et encore souvent à inventer.

Dans un premier temps, ce thème a été mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale élargie de l'APRAS en juillet 2013. Après cet échange, les participants ont souhaité poursuivre le travail en 2014 à l'échelle de l'agglomération, intérêt notamment porté par des communes qui ont vu leur population s'accroître rapidement avec la création ces dernières années sur leur territoire d'un type d'habitat plus dense. Le choix a été fait à ce moment-là de poursuivre une réflexion élargie, à partir d'un groupe de travail constitué d'acteurs identifiés sur ces questions dans Rennes Métropole, professionnels et habitants.

Le travail du groupe préparatoire a permis de faire émerger des constats, des analyses, des expériences et des questionnements au terme de trois réunions entre janvier et mai 2014. Par ailleurs une trentaine d'entretiens ont été menés par l'APRAS auprès d'habitants, de responsables associatifs et de professionnels.



Ce travail a été présenté le 1^{er} juillet 2014 avec les objectifs suivants (cf. liste des personnes présentes en annexe) :

- Faire culture commune en présentant à un grand nombre d'acteurs de la ville et de l'agglomération - habitants, élus et professionnels - les résultats du travail d'un groupe restreint, mais impliqué dans les démarches d'aide aux initiatives des habitants.
- Mettre en débat des éléments de ce travail dans les ateliers.
- Proposer une contribution aux réflexions sur le renouvellement des démarches de participation citoyenne, et un point d'appui à un projet commun de coopération habitants, professionnels, élus.
- Donner un éclairage particulier et des perspectives avec l'intervention de Catherine Foret, sociologue, intervenant notamment sur ces questions pour la communauté urbaine du Grand Lyon.

02

Pourquoi une entrée "initiatives" et de quelles initiatives s'agit-il ?

DÉFINITION



Initiative : "action d'une personne qui propose, entreprend, le premier, sans recourir à l'avis ou les conseils de quelqu'un d'autre"⁽¹⁾. Les initiatives dont il est question dans le travail qui a été mené émanent des habitants et ont vocation à développer le lien social, enrichir et améliorer la vie collective dans les quartiers. Certaines d'entre elles se renouvellent chaque année. Les initiatives économiques, individuelles ou familiales sont hors sujet de ce point de vue.

Outre le fait qu'elle concerne les missions de l'APRAS à travers la mise à disposition de locaux ou la gestion de fonds de soutien (FCIH), l'entrée "initiatives" présente l'intérêt d'une vision positive de la participation des habitants : les initiatives citoyennes prennent en effet des formes variées, mobilisent ou s'adressent à des habitants nombreux, et répondent à des enjeux qui sont bien identifiés par les personnes qui s'intéressent à la vie des - ou de leurs - quartiers :

- Animation,
- Développement du lien social,
- Promotion de la capacité des habitants à s'impliquer.

Ce constat est partagé dans la plupart des grandes villes et agglomérations : les dispositifs d'aide aux initiatives sont nombreux, très utilisés et contribuent de manière importante à la vie sociale⁽²⁾. A Rennes, ce sont des dizaines de projets qui sont soutenus : 50 à 60 par an dans le cadre du Fonds de Concours Initiatives Habitants, les projets soutenus par l'ARCS, par les directions de quartier, par les équipements de quartiers, par le CRIJ... (les soutiens et financements se croisent parfois). D'autres projets qui ne demandent ni

financement ni soutien particulier répondent aux mêmes objectifs, et ne sont pas recensés par les professionnels.

Ce qui caractérise ces projets, c'est leur dimension collective, et une organisation portée par des habitants avec ou pour d'autres habitants :

- Organisation d'actions conviviales, permettant la rencontre et l'échange dans les quartiers : carnaval, repas des voisins, apéritifs de bas d'immeuble, ateliers manuels, fêtes d'îlot, animation de jardins partagés, groupes d'échanges de savoirs... sont les actions les plus fréquemment soutenues.
- Réponse à des besoins considérés comme insuffisamment pris en compte par ailleurs : gardes d'enfants, covoiturage, épicerie sociale,...
- Interpellation des responsables politiques ou des professionnels pour faire entendre une parole citoyenne, faire remonter des mécontentements ou des propositions...

(1) Définition Larousse

(2) Etude de Gérard LEVAL : les dispositifs de soutien aux initiatives d'habitants sont très ancrés à travers le pays au niveau des communes ou agglomérations ; Projets d'habitants et démocratie locale, Ed Yves Michel, 2013.

03

Les modalités d'organisation des collectifs et associations d'habitants

Les organisations d'habitants prennent la forme de collectifs ou d'associations.

On appelle généralement "collectifs" les organisations non déclarées en association loi 1901. La constitution en association n'est pas nécessairement un signe d'autonomie car des collectifs sont très structurés dans leur fonctionnement et de petites associations qui émergent cherchent encore leurs marques. La frontière entre les deux modes d'organisation et les raisons qui peuvent amener de passer de l'un à l'autre sont d'ailleurs peu identifiées. Le maintien en collectif correspond souvent à une volonté de souplesse qui s'opposerait au cadre associatif contraignant. Il correspond également à une volonté de tester des modes de gouvernance d'apparence plus collectifs que l'association, dont le modèle président-trésorier-secrétaire renvoie à une vision perçue comme très hiérarchique (pas toujours conforme d'ailleurs à la réalité des organisations

possible au sein des associations).

Des citoyens s'organisent d'emblée en association loi 1901, parce qu'ils possèdent une culture associative forte, ou qu'ils ont été encouragés à le faire. Les collectifs peuvent néanmoins fonctionner sans problème puisque l'accès à un local ou à certains financements n'est pas soumis à l'obligation d'être constitué en association.

La limite du collectif apparaît lorsque des actions plus ambitieuses et plus complexes entraînent de la gestion de fonds et la recherche de financements plus importants avec contribution des membres, sollicitations de subventions réservées aux associations... dans ce cas, soit la transition se fait, soit le collectif révisé ses ambitions. Autre option observée dans les quartiers rennais : un partenariat avec une structure de quartier qui va servir de plateforme financière, et parfois de base logistique pour des projets plus lourds.



04

Réalités et questionnements sur le lien avec les professionnels et les institutions

Certains collectifs et associations sont très **compétents** dans l'organisation d'événements et connaissent très bien les ressources matérielles qui leur permettent de finaliser leurs projets. Ils sont autonomes et savent s'appuyer sur les professionnels qu'ils connaissent généralement bien quand ils en ont besoin. Certains projets très aboutis qui ont pris de l'ampleur ont conduit au partenariat avec des équipements de quartiers.

Des expériences intéressantes de coopérations entre habitants et professionnels ont été citées :

- L'émergence récente des collectifs Vivre ensemble à Maurepas et Echanges de savoirs en lien avec les réseaux de professionnels de Maurepas (Centre Social, Archipel Habitat, Direction de quartier...);
- Le carnaval du Blosne porté par le Collectif Galicie avec la Maison des Squares, le Cercle Paul Bert et le Centre Social;
- La Fête des œufs portée par le collectif Touraine à Villejean avec la Maison de Quartier;
- Les Estivales à Champs Manceaux, coopération entre professionnels (animateurs, bailleurs, Ville) et les collectifs des quartiers...
- Des expériences développées autour de l'animation collective de lieux associant des habitants (l'Escale à Bruz, Pôles associatifs de quartiers,...);
- Parenbouge;
- Les journées Brassens, etc...

D'autres organisations d'habitants ont plus de difficultés, pour des raisons diverses qui peuvent se cumuler : distance sociale et/ou culturelle vis-à-vis des ressources et pratiques administratives, timidité face aux professionnels et parfois méfiance, certains collectifs débutent, ou sont peu organisés et pas toujours très solides, inquiétudes face à l'enjeu d'organisation d'événements impliquant pour eux. Pour passer de l'idée à l'action ces collectifs ont besoin de soutien, de mise en confiance et d'un accompagnement spécifique.

Les initiatives des habitants permettent de voir émerger des personnes qui souhaitent s'impliquer... avec les points de vigilance suivants :

- Ils s'impliquent dans les limites de leurs disponibilités et de leur envie;
- Ils craignent parfois d'être sur-sollicités (par leurs pairs ou par les professionnels);
- Ils sont sensibles au sentiment d'instrumentalisation ou de dépossession de leurs projets, ce qu'ils expriment parfois (de manière plus ou moins justifiée... mais c'est à prendre en compte).

La question de l'instrumentalisation ou du sentiment de dépossession a été souvent évoquée par les professionnels eux-mêmes, elle est parfois exprimée par des habitants : ces phénomènes plus ou moins conscients font partie des réalités des relations sur le terrain et correspondent à des jeux d'acteur et de contraintes mutuelles complexes. Ces questions doivent être abordées sans être ni surestimées ni ignorées.

Les exemples suivants ont été donnés :

- Le sentiment exprimé d'habitants d'une tentation de récupération de leurs actions lorsque la presse est présente.
- L'injonction d'avoir son public ou de mener des actions au nom d'une structure ou d'un service peut freiner une dynamique qui conduirait le dit public à l'autonomie.
- La tentation d'amener des initiatives d'habitants vers des questions qui correspondent plus aux préoccupations des institutions qu'à celles des habitants...



Des habitants ont évoqué leurs relations avec les professionnels : *“on préfère qu'il y ait un professionnel pour éviter les conflits” ; “on ne doit pas aller sur leur plates-bandes, mais en même temps on ne peut pas travailler sans eux”.*

La question de la présence des professionnels a aussi été débattue

Trop de professionnels qui s'impliquent ne risquent-ils pas d'être contreproductif avec un risque de dilution des initiatives citoyennes ? Les professionnels seraient tentés “de faire à la place”. A l'inverse, on constate que l'émergence d'initiatives citoyennes est difficile dans des territoires peu dotés en professionnels, et dans lesquels se pose pourtant l'enjeu du vivre ensemble.

05

Des initiatives citoyennes interrogent, et parfois mettent en difficulté les pratiques professionnelles ou institutionnelles

Qu'en est-il d'initiatives dans des domaines sur lesquels des habitants, des citoyens, se mobilisent parce qu'ils considèrent que l'offre est insuffisante, inadaptée à la demande des habitants, ne répond pas à des problèmes qu'ils subissent, ou tout simplement parce qu'ils ont envie de s'investir sur un sujet qui leur plaît ?

EXEMPLES

La création de lieux d'accueil pour des jeunes, de soutien scolaire, de mise en place d'une bibliothèque, d'activités sportives, d'activités de loisir, d'échanges de savoirs, de soutien aux personnes en précarité, de lieux de débats où s'expriment des points de vue sur un mode plus revendicatif et protestataire, de lieux de culte, d'organisations à vocation de médiation... ou de sécurité, etc.

Ces initiatives vont venir questionner et parfois se confronter avec la complexité du territoire : ses services, ses élus, ses professionnels, ses activités, ses institutions, ses jeux d'acteurs, ses traditions... Ces nouvelles pratiques peuvent développer des modes opératoires différents, parfois contestés, attirer des adhérents d'autres associations, doubler des activités, questionner sur des valeurs... elles peuvent aussi être encouragées parce que l'institution reconnaît des manques, et s'appuiera sur ces démarches et les soutiendra.

L'enjeu aujourd'hui est de savoir comment on construit un cadre de réflexion et de débat qui permette à ces initiatives qui interpellent de trouver leur place dans le territoire en allant se confronter à l'existant - moyennant probablement

des calages, des évolutions de postures de part et d'autres... avec quelques questions préalables qui renvoient pour partie à des questions vues plus haut :

- S'appuyer sur une grille de critères qui permettra de mieux identifier la réalité de la difficulté et le cas échéant, soutenir le fait que des habitants s'organisent collectivement pour un projet qui peut s'inscrire dans son environnement. Autrement dit, privilégier la mise en mouvement d'habitants, d'engagement de parcours d'implication citoyenne par rapport à l'objet même de l'initiative.
- Le choix d'une posture bienveillante vis-à-vis des initiatives citoyennes implique l'idée qu'elles puissent trouver leur place. L'enjeu du débat se construit souvent autour de la contrainte de cohérence inhérente à la vie collective : prise en compte de l'environnement et inscription dans des réseaux d'acteurs, de complémentarité... sous des formes diverses permettant l'apprentissage de la coopération, de la décision partagée et de la gestion des moyens dans un contexte de raréfaction.
- Cette confrontation va probablement générer du débat et des désaccords sur des questions de valeurs, de compétences mobilisées, de regards différents sur des questions de société et de vie des quartiers. Ce sont des débats qui émergent dans le débat public mais qui finalement tournent en rond, chacun dans sa sphère d'échanges qu'il faut dépasser à un moment donné pour avancer.
- Certains projets ne seront pas soutenus ou ne seront pas forcément pérennisés après un temps d'expérimentation : les critères de décision doivent être transparents de ce point de vue. Des expériences n'ont pas forcément vocation à être soutenues, ni à se développer.



06

Initiatives d'habitants et démocratie participative

Les leviers identifiés pour faire émerger les initiatives citoyennes sont probablement ceux qui permettent aux habitants d'être plus à l'aise et plus en confiance pour participer d'une manière générale à la vie de la cité. Ils renforcent le sentiment d'appartenance à la collectivité et la capacité à s'investir collectivement. Au contraire, moins les personnes sont à l'aise, et plus leur sentiment d'être dominées et impuissantes est fort et conduit à un retrait et un rejet de la vie citoyenne, quelles que soient ses modalités, représentative ou participative.

Les initiatives d'habitants et les différentes formes qu'elles recouvrent permettent d'identifier des personnes mobilisées, motivées, et impliquées, et qui pourtant ne répondent pas toujours aux propositions de participation des institutions.

Les raisons renvoient aux réflexions vues plus haut :

- Des choix et des priorités d'engagement ;
- Manque d'intérêt pour des sujets qui paraissent imposés ou qui ne correspondent pas réellement aux préoccupations des habitants ;

- Défiance vis-à-vis des responsables institutionnels et politiques qui les proposent ;

- Modalités d'organisation et d'invitation qui ne correspondent pas aux attentes et aux réseaux des habitants ;

- Evolutions de société, changement des rapports à la politique, des attentes qui sont multiples, portées selon des modalités nouvelles qui échappent aux décideurs...

Cf. infra la synthèse de l'intervention de Catherine Foret.

Les moteurs de la participation tournent autour de l'envie et de la confiance. Ces conditions ne seront pas réunies sans un travail préalable. Elles sont au centre des préconisations qui ont été faites dans les ateliers proposés aux participants de cette rencontre, et par les personnes sollicitées pour y contribuer.

Renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité et la capacité à s'investir collectivement

07

Synthèse des préconisations

2 Instaurer un rapport de confiance qui est au cœur de la vie citoyenne et démocratique

Ce rapport s'appuie sur les points suivants :

- La disponibilité d'interlocuteurs dans la ville pour échanger, s'orienter, se renseigner... et se rassurer sur ses capacités d'action. Quand le territoire s'organise pour que les orientations et les réponses soient claires, c'est une plus-value reconnue par les habitants qui produit de la confiance.
- La prise en considération de la volonté des personnes, respecter les objectifs qu'elles se donnent. Accepter un savoir "profane" qui se nourrit d'expériences vécues pour valoriser le fait que le citoyen puisse apporter quelque chose de plus. Cela suppose d'accepter une part de risque, une part d'incertitude dans la réalisation du projet, mais c'est aussi une des conditions de l'innovation.
- La valorisation des projets des habitants et leur capacité à les mener : passer de l'idée au projet peut faire peur.

Une professionnelle dit :

Quand tu es habitant, quand tu prends une initiative, tu t'exposes.

- Les préconisations renvoient également à la lisibilité des moyens financiers et matériels (cf. recensement des ressources réalisé par l'APRAS) pour soutenir l'implication des habitants.
 - Moyens matériels : le lieu, l'espace de réunion, matériel, etc.
 - Moyens financiers : aide au démarrage, formes de financements (Fonds de concours habitants, FAHLM, enveloppe quartier, ARCS...)

4 Créer des espaces d'échanges, de rencontres, de décisions et de confrontation d'idées

Toutes les configurations sont possibles à imaginer pourvu qu'ils soient des espaces de débat, des espaces de création de lien social et qu'ils puissent concerner des citoyens entre eux ou des citoyens et des professionnels, des responsables politiques, institutionnels... Pourvu également que les règles de respect et d'écoute soient respectées tout en permettant au conflit de s'exprimer lorsque c'est nécessaire pour avancer.

Les désaccords sont parfois révélateurs du décalage entre habitants, professionnels et élus sur les codes et les habitudes de communication. C'est d'autant plus dommageable lorsqu'il n'y a pas eu d'échange sur le fond. L'institution a une responsabilité pour faciliter cette relation, et les professionnels de terrain ont pour leur part **une fonction de passeurs** entre des mondes souvent éloignés... fonction très difficile au demeurant qui suppose à la fois de gagner (et garder) sa légitimité des deux côtés, et de ne pas (trop) "fusionner" d'un côté ou de l'autre.

1 L'envie et le plaisir

Pour favoriser les initiatives citoyennes, les habitants doivent avoir envie de s'impliquer, et y prendre du plaisir. Les moteurs de cette envie, ce sont notamment les relations sociales, la convivialité, mais aussi la certitude que leurs propositions auront une place reconnue dans l'espace public.

C'est aussi le droit **d'expérimenter sans trop de pression** de réussite ou de perfection.

Dans le prolongement, l'idée d'une transmission a été évoquée, laisser une trace du projet, écrite ou sous la forme d'une production le cas échéant.

3 La souplesse des acteurs professionnels et institutionnels

C'est-à-dire :

- Soutenir un projet qui ne rentre pas complètement dans les objectifs de sa structure, mais qui mobilise des citoyens motivés.
- Proposer de se constituer en plateforme financière et logistique pour un collectif qui ne se sent pas mûr ou qui n'a pas envie de passer en association.
- Etre en capacité de sortir du cadre, accepter la prise de risque pour permettre l'expérimentation et l'innovation.

- Accepter l'idée que les initiatives d'habitants portent en elles une part d'innovation qui imprègne ensuite les politiques publiques.
- Etre en capacité **d'adapter ses réponses sans blocage administratif** ou décisionnel trop long.
- Savoir aussi dire les limites (ne pas mettre en difficulté un ou des habitants, sur qui reposent un projet trop lourd ou trop complexe).

Cette souplesse doit s'inscrire dans les projets de service en lien avec des objectifs de développement social, et peut être soutenue par des formations pour les professionnels concernés. Elle s'inscrit également dans le management des services et le cas échéant dans les conventions d'objectifs qui orientent leurs actions.

La nature de l'échange, du soutien et du niveau d'accompagnement le cas échéant n'est pas forcément aisée à définir et dépend en grande partie du niveau d'autonomie et de compétence du groupe d'habitants au moment de la mise en œuvre de son action. Il s'agit à la fois de soutenir le projet, de le laisser se développer... et le cas échéant de le laisser s'échapper.

5 Inscrire les initiatives durables

- Les inscrire dans la proximité, ce qui renvoie aux enjeux de coopération avec d'autres acteurs qui poursuivent des objectifs qui ne sont pas toujours les mêmes que les siens, mais avec qui il faut parfois composer ou s'articuler.
- Gérer le risque d'une injonction qui peut être contradictoire. Exemple : susciter l'envie, mobiliser des personnes sur un territoire, développer l'action et refuser ensuite des financements dans son prolongement : "il y a l'aide à l'expérimentation et il y a le droit commun : entre les deux on n'a rien".
- **L'ouverture à la ville** : les ressources dépassent les limites du quartier et se situent souvent dans toute la ville, l'agglomération, voire au-delà. La démarche de mobiliser au-delà du quar-

6 Instaurer un partenariat sur la base d'un rapport d'égalité dans l'échange

Il correspond à la rencontre d'une personne qui veut investir de l'énergie, du temps et des idées mais qui a besoin de ressources et/ou de compétences techniques, logistiques et organisationnelles, avec une personne professionnelle, bénévole ou élue, qui possède ces compétences.

La construction du rapport de partenariat est propre à chaque situation, elle est basée sur l'écoute et le respect mutuel, sur une bonne compréhension du côté professionnel de la demande exprimée et sur la prise en considération de l'envie et de la volonté des personnes en respectant les objectifs qu'ils se donnent.

8 Les critères du soutien public

Un professionnel, un élu, un bénévole peut refuser son soutien à une demande. La réponse dans ce cas doit être clairement exprimée et renvoyée à des critères transparents. Pour un certain nombre de raisons, les professionnels ou les élus peuvent considérer légitimement que le soutien de certaines initiatives n'est pas possible.

La construction d'une grille de critères peut se faire collectivement et faire l'objet d'une prise de décision partagée. Comme dans toute forme de participation, il faut là aussi être clair sur ce qui est négociable et sur ce qui ne l'est pas. Ce point renvoie à la question des espaces de débats. Cette grille de critères est par ailleurs nécessairement évolutive, car de nouvelles situations viennent régulièrement interroger les pratiques sur des questions qui n'avaient pas été posées ; elles viennent interroger parfois les critères établis car les points de vue évoluent, et l'expérience conduit parfois faire évoluer ses priorités.

ment dans le territoire

tier quand c'est possible est importante surtout lorsqu'il s'agit de soutenir des habitants éloignés de la norme et du fonctionnement des services. Si le quartier répond de manière hyper adaptée et toujours dans la proximité, un effet d'assignation à résidence se développe, alors que l'ensemble de la ville représente un champ infini de relations sociales et d'ouverture : chaque expérience ou action menée dans la ville est aussi une ressource pour d'autres habitants ailleurs dans la ville.

7 Favoriser la montée en compétence des habitants

Elle est un moyen pour permettre aux habitants de développer leurs projets et leurs points de vue. Elle se fait spontanément dans l'action, ou de manière plus formelle avec des propositions de formations.

Des pistes de formation ont été identifiées :

- L'écoute. Exemple de mobilisation sur cet enjeu : un bénévole a expliqué comment il avait - sans le vouloir - déclenché chez son interlocuteur un sentiment d'agression et d'intrusion, en lui demandant d'expliquer son projet. Cette expérience l'a amené à se former à la posture d'écoute.
- l'information sur certaines réalités de l'engagement, la vie associative, quelle transition entre un collectif et l'association ; à quel moment et pour quoi faire ?
- la connaissance de l'environnement et ses ressources ; les enjeux d'une inscription dans le territoire
- la possibilité de se former doit être ouverte aux habitants constitués en collectifs, aux bénévoles des associations, et pourquoi pas des formations communes avec les professionnels et les élus pour faire et apprendre ensemble ?

Des pistes opérationnelles

5 grandes pistes peuvent être d'ores et déjà mises en œuvre dans le prolongement de cette réflexion :

- **Poursuivre les échanges et le développement d'une culture commune autour de ces questions.**
- **Pour aller plus loin, organiser des formations auprès des habitants, des professionnels, des bénévoles, des élus... y compris des formations communes.**
- **Finaliser le travail d'état des lieux des ressources, l'améliorer, le diffuser, et en faire un outil de la coopération et du partenariat.**
- **Lancer un travail d'élaboration et de formalisation des critères de soutien aux initiatives, en lien avec les habitants et les professionnels.**
- **Recenser les espaces coopératifs et de débats qui existent et s'appuyer sur cet état des lieux pour construire des espaces d'échanges, et le cas échéant d'expression des désaccords et des conflits, contribuant à inscrire les initiatives citoyennes dans l'espace public.**



08

Participation et initiatives d'habitants : Un changement de doctrine



Intervention de Catherine Foret

*Sociologue (FRV100, agence de sciences sociales appliquées, Lyon)
A la rencontre de l'APRAS - 1^{er} juillet 2014
Initiatives d'habitants - État des lieux et perspectives*

Pourquoi les institutions doivent-elles mieux encourager/soutenir accueillir les initiatives d'habitants : quelles promesses, quels risques, quels défis ?

*Le texte suivant a été écrit d'après les notes d'Annaïg Hache (chargée d'études Modes de vie-concertation à l'Audiar).
Il a été corrigé par Catherine Foret.*

On observe une remise en cause des dispositifs de concertation/participation et l'émergence des initiatives portées par des citoyens qui s'appuient sur le pouvoir d'agir/empowerment.

Pourquoi les initiatives d'habitants vont-elles s'ancrer durablement dans le paysage des collectivités ?

1

Car il y a un **épuiement des démarches institutionnelles** menées par les collectivités, bailleurs, conseils de développement etc.

- Ces démarches supposent que les citoyens soient fidèles vis-à-vis des institutions, qu'ils s'investissent dans le temps.
- Les gens sont invités à faire des projets sur des sujets imposés.

> cela crée une sélection des publics,
> induit souvent une sur-sollicitation des mêmes personnes,
> les citoyens qui participent développent un mimétisme des modes de fonctionnement institutionnels, se coupent de leur base,
> et paradoxalement, les démarches créent une insatisfaction citoyenne.



2

Parce qu'on constate des changements profonds dans la société

- Individuation : volonté d'autonomie de la personne / singularité (c'est différent de l'individualisme : on est plus autonome, mais pas forcément plus égoïste, on n'agit pas uniquement pour soi).
- Société de la connaissance : les citoyens se sentent capables de faire des choses (les tenants du pouvoir ne sont pas seuls à savoir faire). Il y a plus d'initiatives et moins d'acceptation d'une autorité verticale > la société «s'horizontalise».
- Cela n'empêche pas l'action collective, mais moins "encadrée" : les citoyens sont des "affranchis" plus que des "affiliés" : ils se reconnaissent moins dans les corps intermédiaires comme les syndicats / grandes associations, qui s'affaiblissent. (Voir à ce sujet l'ouvrage, par exemple, de Jacques Ion : "S'engager dans une société d'individus", Armand Colin, 2012).

CONTEXTE

Les initiatives s'inscrivent dans un contexte de précarité et de manque de visibilité sur l'avenir, un manque de confiance dans ce qui va se faire. On veut agir ici et maintenant car on ne sait pas de quoi demain sera fait.

Les institutions jugent souvent les initiatives de manière négative : elles peinent à les reconnaître comme "représentatives" et attendent toujours les "vrais citoyens", alors que les personnes qui développent des initiatives ont beaucoup d'énergie et d'inventivité.

C'est un changement pour les institutions : les groupes porteurs de projets ou d'idées, ou contestataires, se renouvellent sans cesse. Ce ne sont plus les mêmes personnes, connues de l'institution.

Les groupes ne fonctionnent pas toujours "dans les règles", ils peuvent être provocateurs notamment dans les mobilisations contre un projet.

Les initiatives sont plus facilement acceptées de la part des institutions lorsqu'il s'agit d'un projet de convivialité (fête des voisins) que d'un projet qui porte sur l'aménagement urbain.

Quelles promesses, risques, défis peut-on repérer autour des initiatives d'habitants ?

1

Les initiatives portent des promesses :

- **D'innovation** : elles peuvent enrichir l'action publique > éco-contribution : covoiturage, fablab...
- **De solidarité** : elles participent à la construction ou reconstruction du lien social, là où celui-ci est atteint de multiples manières (précarité).
- **De citoyenneté** : en agissant ensemble, les citoyens deviennent davantage acteurs politiques (apprentissage, conscientisation). Et ce, même s'ils défendent au début des projets "particularistes". Les mobilisations citoyennes peuvent être vues comme des moments "d'apparition de la démocratie" (Bruno Latour).
- **D'économie** : en intégrant dans la conduite de l'action publique des propositions, idées, savoirs émanant des habitants/usagers, dans une logique "bottom up", on peut éviter du gaspillage, des erreurs, dans la conduite des projets, l'implantation d'équipements ou la conception de services.

- Parcelliser l'action publique, aux dépens de son objectif d'universalité : risque de mise en concurrence des groupes entre eux, voire "lutte de tous contre tous", pour obtenir des crédits (problème des appels à projets). La Fondation Abbé Pierre, par exemple, est en train de rechercher d'autres approches que les appels à projets, qui reposent souvent sur des critères trop fermés.

- Sous-traiter aux habitants l'impuissance publique, en passant du "pouvoir d'agir" au "devoir d'agir" : l'injonction au "do it yourself", à l'autonomie (faites vous-mêmes car nous n'avons pas les moyens) peut se traduire par davantage d'exclusion des plus faibles.

3

Défis

Défi de lucidité

Le mouvement en cours, qui voit se multiplier les initiatives et les protestations citoyennes, de la part de groupes souvent informels, n'est pas prêt de s'éteindre : il correspond à l'état de nos sociétés contemporaines.

> suppose de déchirer le voile de la prétendue non-représentativité de tel ou tel groupe d'habitants ou usagers (prétendue, car aucune action n'est vraiment représentative)

> suppose d'accepter la multiplicité des publics, la diversité et la complexité de la société : les classes sociales ne sont plus opératoires, elles bougent trop. Qui sont les acteurs de demain : peut-être les râleurs d'aujourd'hui ?

Prendre conscience que nombre de mobilisations "particularistes" visent en fait le bien commun, ou peuvent évoluer en ce sens si elles sont accompagnées, si l'on entre en dialogue avec elles.

2

Encourager les initiatives génère une prise de risques

- N'entendre que ceux qui crient le plus fort, toujours les mêmes. Cela peut éventuellement faire écran à de nouvelles initiatives. Il faut être attentif à cela, mais ne pas le prendre comme prétexte pour ne pas y donner suite.



Risque de “sécession” si l’on ne répond pas aux initiatives citoyennes. On commence à voir partout en France certains groupes d’habitants renoncer à travailler avec la collectivité : ils se tournent vers les fondations ou les grandes entreprises, pour obtenir des soutiens à leurs projets (qu’elles n’abandonnent pas !).

Défi d’élasticité : être capable de changer d’approche

- **Repenser l’intérêt général** : il est à reconstruire sans arrêt. Ce n’est pas seulement l’ élu qui le porte.
- **Introduire de l’élasticité**, de la souplesse dans les fonctionnements institutionnels : capacité à accueillir des idées, modes de faire variables selon les circonstances
- **Pouvoir apporter de la ressource** au bon moment. Des ressources pour écrire un projet, des moyens techniques, des moyens financiers...
- **Faire preuve de pragmatisme**, face au pragmatisme dont font preuve les militants d’aujourd’hui. S’inspirer des méthodes et process à l’œuvre dans les sciences, en acceptant que la vérité se révèle par l’expérience. On part d’un problème, d’une envie, on fait progressivement, en se donnant les moyens de tirer les enseignements de l’action au fur et à mesure. On apprend en marchant.

Cela suppose que les élus acceptent de se départir d’une partie de leur pouvoir, pour apprendre des autres.

Pour cela, il faut encourager :

- > les échanges entre pairs,
- > les échanges de bonnes pratiques,
- > le volontariat et le savoir coopérer,
- > la capitalisation des apprentissages communs (laisser des traces).

C’est gratifiant et positif pour l’apprentissage de la citoyenneté. Les personnes engagées dans les initiatives renforcent leur sentiment d’appartenance à la collectivité : on peut prendre conscience qu’on est dans une ville qui a des enjeux globaux, même à partir d’un petit projet à une petite échelle.

Conditions de réussite : la confiance, une clé pour progresser

- Avoir confiance dans la capacité à inventer collectivement.
- Restaurer la confiance dans les institutions (face à la montée de la défiance, qui mine la démocratie).

Si les coopérations pour la réussite des initiatives d’habitants sont positives, les habitants reprendront confiance dans les acteurs institutionnels. Mais la confiance ne se décrète pas. Elle se joue, et s’éprouve sans cesse, notamment au niveau des relations interindividuelles qui peuvent s’instaurer entre citoyens/élus et techniciens. Elle s’établit peu à peu, selon une chaîne de confiance qui concerne aussi le fonctionnement interne des institutions.

> cela suppose que les professionnels concernés par ces initiatives, tous ceux qui sont dans la relation au public, aient les moyens de travailler autrement. Pour accorder eux-mêmes de la confiance aux citoyens, ils doivent en effet bénéficier de la confiance au sein de leur institution. Ce qui va à l’encontre des logiques en cours de renforcement du contrôle de leur activité, d’évaluation sur des critères abstraits (nombre de kilomètres réalisés, nombre de jardins, nombre de personnes accueillies, nombre de conventions passées...) et de la verticalité hiérarchique d’application du pouvoir (besoin de passer à des fonctionnements plus horizontaux).

> importance de s’appuyer sur des “habitants relais”, “agents de proximité”, personnes ressources... (y compris professionnels) par lesquels va passer cette confiance et se développer une forme d’intelligence collective des organisations concernées.

> reconnaître que le plaisir partagé est un bon moyen de restaurer cette confiance et de progresser ensemble.

*Restaurer
la confiance
et progresser
ensemble*



NOM	Prenom	ORGANISME	FONCTION	NOM	Prenom	ORGANISME	FONCTION
ALLAIN	Alice	ELECTRONIK		HERVET	Laëtitia	VILLE DE RENNES DQSE	
ALLAIN	Chantal	VILLE DE RENNES	Responsable coordination quartiers	JOSSELIN	Jean Pascal	IAUR	Chargé de mission
ALLAIS	Patrice	VILLE DE RENNES	DGPCS	JOUFFLEAU	Florian	LES PETITS DEBROUILLARDS	Chargé de mission
ALLANOT	Jean Pierre	CQ BLOSNE	Président	KANTOR	Thibault	BRUZ	Service civique
ANDRADE	Myriam	VILLE DE RENNES DQNO	Agent d'animation locale	KOTRAS	Grégoire	VILLE DE RENNES	Prévention de la délinquance
ANSARI	Sarah	VILLE DE RENNES	Chef de projet	LAABID	Mustapha	INTERMEDE	
ARENOU	Laurence	RENNES METROPOLE		LABBE	Ghislaine	ARCS CS CHAMPS MANCEAUX	Médiatrice sociale
AUBREE	Christophe	ARCS	Animateur	LAFEUILLADE	Aude	VILLE DE RENNES DGSS	Responsable mission partenariat
AUBRY	Marc	ARCS CS CLEUNAY	Directeur	LAGREE	Anne Marie	CONSEIL GENERAL	Agent de développement
AUDRAN	Marianne	ARCS	Stagiaire	LAHAIS	Tristan	VILLE DE RENNES	Adjoint Vie Associative
AUFORT	Mathieu	VILLE DE RENNES DQSO	Agent d'animation locale	LANCELOT	Vone	COLLECTIF D'HABITANTS ECHANGES DE SAVOIRS	
AUVRAY	Mélinda	ARCS CS VILLEJEAN	Animatrice	LE BAIL	Pierre	MAISON DU RONCERAY	Directeur
BEAUDE	Catherine	ARCS CS MAUREPAS	Animatrice	LE DREVES	Marc	ARCS CS CHAMPS MANCEAUX	Animateur
			Responsable	LE FAOU	Stéphane	CPB BLOSNE	Coordination enfance
BECHET	Christophe	APRAS	Pôle Animation Sociale	LE GOUIC	Laëtitia	VILLE DE RENNES DQNE	Animatrice
BERRUER	Thierry	COLLECTIF HABITANTS HAUTES CHALAIS		LE MOAL	Sylvain	VILLE DE RENNES	Adjoint délégué aux quartiers
BIDEAU	Chantal	TRAVESIAS	Directrice artistique	LE ROHELLEC	Frédéric	ARCS	Administrateur
BIGOT	Anne	RESO VILLES	Chargée de mission	LE SAUX	Philippe	APRAS	Directeur
BONARD	Sylvie	ARCS CS VILLEJEAN	Directrice	LE SCORNET	Yves Marie	ARCS CS MAUREPAS	Directeur
BODIGUEL	Guillaume	CONSEIL GENERAL CDAS CENTRE	Animateur territorial	LE TURNIER	Anaëlle	ARCHIPEL HABITAT	
BOUCHAREB	Céline	BRUZ	Responsable Service social	LEBLONG	Emilie	VILLE DE RENNES DQSO	Chargée de mission
BOUHSSINI	Lascen	MOSAIQUE BRETAGNE MAROC		MASCLET	Emilie	VILLE DE RENNES DQSO	Chargée de mission
BOURC'HS	Marie			LEGAULT	Michel	HAUTE BRETAGNE ECHECS	Trésorier
BOURCIER	Frédéric	VILLE DE RENNES	Adjoint, Président de l'APRAS	LEGER	Alain	ATD QUART MONDE	
BOURGOIN	Marie-Laure	BRUZ	Chargée de projet Proximité, vie sociale, citoyenneté	LEMOINE	Marick	ARCHIPEL HABITAT	Coordinatrice Animation sociale
BOUTI	Malek	MAISON DE SUEDE	Directeur	LENFANT	Stéphane	VILLE DE RENNES	Directeur quartier centre
BRAULT	Sarah	AFEV	Chargée de développement local	LETOURNEUX	Geneviève	VILLE DE RENNES	Conseillère municipale Cohésion sociale
BRIAND	Véra	VILLE DE RENNES	Agées et Handicap	LEVREL	Armelle	ARCS	Membre du Bureau
BROUILLE	Patrice	COMPAGNONS BATISSEURS	Animateur habitat	MADI MOUSSA	Safmati	AMIS D'ALGERIE	
CALLO	François	RENCONTRE ET CULTURE MQ VILLEJEAN	Animateur Coordinateur secteur adultes	MADY	Raphaël	BUG-CRVA	
CHAVANON	Marie-Laure	MOSAIQUE BRETAGNE MAROC	Membre du CA	MARCHAND	Catherine	ATRM	
CHEMIER	Anne	UNION SOCIALE POUR L'HABITAT	Conseillère à l'action professionnelle	MARTIN	Hervé	MAISON DE QUARTIER FF	Directeur
CLOLUS	Estelle	CONSEIL GENERAL CDAS CLEUNAY	Informatrice sociale	MARTIN	Jonathan	LES PETITS DEBROUILLARDS	Coordinateur de projets
CODANOCLAM	Calaissely	ASSOCIATION AYCI	Professeur de yoga	MARTINEZ	Anne-Lise	VILLE DE RENNES DQSE	Stagiaire
CORLAY	Nathalie	NEOTOA	Directrice des Territoires	MARTINEZ	Isabelle	CESSON SEVIGNE	Directrice Action Sociale
CORTES	Joana	CONSEIL GENERAL CDAS CENTRE	Assistante sociale	MASSON	Roger	MAISON DU RONCERAY	Vice Président
COTARD	Alice	COLLECTIF HABITANTS L MURY		MAZURAS	Lulu	COLLECTIF D'HABITANTS GRISONS	
CRINS	Martine			MENEZ	Serge	ARCS CS CHAMPS MANCEAUX	Directeur
DACOSTA	Marianne	AEM	Stagiaire	MERRIEN	Rozenn	APRAS	Chargée de développement social
DE BOISMENU	Isabelle	AUDIAR	Directrice d'études	MICHEL	Jean Marie	MAISON DES SQUARES	Directeur
DEBROISE	Catherine	VILLE DE RENNES	Conseillère municipale	MONNIER	Sébastien	OFFICE DES SPORTS	Chargé de mission
DERENNES	Jacky	LA FILOIS	Administrateur - conteur	MOREIL	Marie Anne	VILLE DE RENNES	Service médiation et action éducative des bibliothèques
DIALLO	Ibrahima	Etude Plus Rennes	Directeur	MOREL	Cyril	VILLE DE RENNES	Conseiller municipal
DUBUS	Ariane	OPTIMA	Médiatrice sociale	MOREL	Marie Anne	VILLE DE RENNES BIBLIOTHEQUE	SMAE
DUMANGET	Christine	BUG-CRVA	Chargée de mission	MORFOISSE	Vincent	VILLE DE RENNES	Responsable jeunesse
EL RHAZOU	Latifa	ESPOIR ET ENTRAIDE SCOLAIRE	Présidente	MORIN	Bernard	CQ BLOSNE	Vice Président
ERHEL	Daniel	HABITANT		NADERI	Frechta	COLLECTIF D'HABITANTS CLEMENCEAU	
ERTZ	Simone	VILLE DE RENNES DQ CENTRE	Animatrice	NGUYEN	Giao	ESPACIL HABITAT	Directeur
FEE	Julien	VILLE DE RENNES DQ	Directeur	NNAZE	Laurence	VILLE DE RENNES DPAG	Chargée de mission gérontologie
FORET	Catherine	FRV100	Sociologue	NOVAGA	Josette	COLLECTIF D'HABITANTS GALICIE	
FRELAUT	Nathalie	OFFICE DES SPORTS	Directrice	OGIER	Pascale	COLLECTIF D'HABITANTS VIVRE ENSEMBLE MAUREPAS	
FRESIL	Loic	ASS ARTS ET MANIERES	Responsable développement et opérations	PAILLARD	Claudine	VILLE DE RENNES	DGSS
GAILLARD	Maguy	CNL		PARENT	Chantal	VILLE DE RENNES DQNE	Chargée de mission
GAUDIN	Bertrand	VILLE DE RENNES DQNE	Directeur	POULARD	Irma	APRAS	Responsable du pôle observation sociale
GAULTIER	Gilbert	IAUR	Directeur	RATIEUVILLE	Jack	COLLECTIF VIVRE ENSEMBLE MAUREPAS	
GEHANT	Laure	RENNES METROPOLE		RAYNAL	Nelly	ARCS CS MAUREPAS	Médiatrice sociale
GERMAIN	Edith	MAISON DE SUEDE	Responsable secteur adultes	REBEYROL	Timothée	APRAS	
GHIURCA	Corina	COLLECTIF HABITANTS SQ F. PELLERIN		RICHARD	Kitzell	CPB	Animatrice de rue
GILLOT	Auréli	NEOTOA	Responsable Territoire Métropole Sud	RIDEAU	Ginette	APRAS	Assistante du pôle animation sociale
GOATER	Jean-Marie	VILLE DE RENNES	Adjoint délégué à la Démocratie locale	RIGOREAU	Catherine	COLLECTIF D'HABITANTS ECHANGES DE SAVOIRS	
GOVEN	Willy	ARCHIPEL HABITAT	Directeur de la proximité et Territoires	RIGOURD	Céline	CODESPAR	Chargée de mission
GRAMAIN	Florence	MAISON DU RONCERAY	Présidence	ROUGIER	Gaëlle	VILLE DE RENNES	Elue Jeunesse et formation
BASSAC				ROUSSET	Emmanuelle	VILLE DE RENNES	Adjointe déléguée aux quartiers
GUILBAUT	Patricia	CPB BLOSNE	Animatrice enfance - habitant	RUBEAUX	Jean Pierre	VILLE DE RENNES DQO	Directeur de quartier
GUILBERT	Mariette	TRAVESIAS	Stagiaire	RUBEILLON	Estel	IAUR	Chargée de mission
GUILLOU	Auregan	APRAS		RUBION	Françoise	VILLE DE RENNES	Conseillère municipale
HACHE	Annaig	AUDIAR	Chargée d'études	RUYET	Flavia	ESPOIR ET ENTRAIDE SCOLAIRE	Médiation scolaire
HALAOUATE	Zineb	ESPOIR ET ENTRAIDE SCOLAIRE	Médiatrice en faveur des habitants	SABR	Fatima	VALLÉE DU DADÉS	
HAMDI	Gwen	CRUJ	Directeur Adjoint	SAOUD	Hind	VILLE DE RENNES	Conseillère municipale
HAREL	Michel	BUG-CRVA	Chargé de mission	SCHWARTZ-WALDER	Yvette	COLLECTIF D'HABITANTS GRAND BLEU	
HEDNA	Toufik	COLLECTIF D'HABITANTS COETLOGON	Conseillère technique	SENE	Gabriel	ARCS	Co président
HERAIL	Charlotte	CAF		SERRE	Muriel	CCAS RENNES	Responsable Accès aux droits
				SIERRA	Florence	SEA LE RELAIS	Animatrice prévention
				STEPHAN	Robert	ATRM/AEM	Vice Président et Président
				TANCELIN	Ronald	OPTIMA	Responsable secteur Bréquigny
				THIAM	Tahir	AIGUILLON CONSTRUCTION	
				THOMASI	Martine	CCAS BETTON	Administratrice
				ULLIAC	Pierre	AIGUILLON CONSTRUCTION	Directeur Général Adjoint
				VALET	Brigitte	APRAS	Chargée de mission dispositif Sortir !
				WEBRE	Fanny	VILLE DE RENNES	Chargée de mission

Programme



8h30 / 8h45 Accueil des participants

8h45 Ouverture de la rencontre : Frédéric Bourcier, Adjoint au Maire de Rennes - Président de l'APRAS, et Philippe Le Saux, Directeur de l'APRAS.

9h00 Propos introductif et présentation du guide des ressources + Projection du film "initiatives d'habitants" réalisé par l'association les Amis de l'Algérie : Christophe Béchet, APRAS.

9h30 Restitution du travail mené par le groupe préparatoire et des questionnaires passés auprès de professionnels et d'habitants autour des points suivants : Rozenn Merrien et Aurégan Guillou, APRAS.

1. Qu'est-ce qu'une initiative ?
2. L'organisation des collectifs et des associations d'habitants ;
3. L'accompagnement des initiatives d'habitants ;
4. La cohérence et la lisibilité des ressources ;
5. Les initiatives qui viennent interroger les pratiques professionnelles ou institutionnelles ;
6. Peut-on s'appuyer sur ces initiatives pour développer la participation des habitants ?

10h15/ Ateliers Co-animés par des participants au groupe préparatoire et l'APRAS :

11h45 Gabriel Séné (bénévole ARCS), Chantal Parent (Ville de Rennes, politique de la ville Maurepas), Anne Chemier (Union Sociale de l'Habitat), Jack Ratienville (Collectif Vivre ensemble à Maurepas), Jean-Marie Michel (directeur de la Maison des Squares), Marick Lemoine (Archipel Habitat), Raphael Mady (BUG-CRVA), Rozenn Merrien (APRAS), Irma Poulard (APRAS), Philippe Le Saux (APRAS).

1. Les conditions favorables à l'émergence d'initiatives d'habitants et l'organisation des ressources sur les quartiers ou les communes : Quelles sont ces conditions ? Comment les rendre visibles à l'échelle d'une commune ou d'un quartier ? Comment donner envie aux habitants ?
2. Initiatives d'habitants et postures professionnelles.
Comment accompagner ces initiatives, dans le cadre de sa fonction ou de son statut (habitants, professionnels, ...). Quelles sont les attentes des habitants vis-à-vis des professionnels et inversement les attentes des institutions quand elles soutiennent des habitants dans la réalisation d'un projet ?
3. Initiatives d'habitants et conflit.
Des initiatives d'habitants interrogent les pratiques professionnelles et les politiques publiques et génèrent parfois du conflit. Comment organiser des espaces de débats pour avancer dans le rapport habitants / institutions, valoriser des initiatives ou expliquer pourquoi, le cas échéant, elles ne sont pas soutenues ?

En fonction du nombre de personnes inscrites et des préférences exprimées, certains ateliers pourront être subdivisés.

12h00 Intervention de Madame Catherine Foret

Sociologue au sein du cabinet conseils études et recherche FRV100, Catherine Foret travaille actuellement sur les questions liées aux initiatives des habitants avec le Centre de ressources Rhône Alpes et avec la communauté urbaine du Grand Lyon. Elle travaille en particulier sur la conflictualité dans la mise en place des politiques publiques. Catherine Foret interviendra sur ces questions et réagira aux débats menés dans les ateliers.

12h30 Débat avec la salle et Clôture

13h00 Fin de la rencontre



6 cours des Alliés
35000 RENNES

Tél : 02.99.31.52.44
Fax : 02.99.30.81.17

Ouverture au public :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h30

contact@apras.asso.fr